

EAU | Le 10 février, le préfet et le président du Conseil départemental des Hautes-Alpes ont lancé les Assises de l'eau, cette manne qui n'en est plus une désormais. Tous les usages de l'eau sont menacés de pénurie.

Robinets à demi-ouverts ou à demi-fermés ! Peu importe, car **la restriction guette**

« **nédit !** » « **Exceptionnel !** » « **Du jamais vu !** » Les mots ne manquaient pas le 29 juin 2022 dans la bouche des élus et des acteurs de l'économie touristique estivale qui s'inquiétaient de la forte baisse du lac de Serre-Ponçon. Le 25 juillet, le préfet de Région, Christophe Mirmand, venait à Savines-le-Lac et évoquait une « **situation préoccupante** ». Le niveau du lac affichait, en effet, une cote de 12 mètres inférieure à celle d'un lac plein. Simultanément, le débit de la Durance à Embrun était très faible. La sécheresse était installée. Des décisions étaient évoquées pour « **sauver** » la saison touristique et, à moyen et long terme, était immédiatement évoquée la nécessité d'un plan pour les usages de l'eau. Le préfet traçait la voie à suivre : « **à court terme, envisager des mesures pour pallier aux difficultés, en lien avec les deux départements [riverains de la grande retenue]. À moyen terme, prévoir les équipements et les investissements pour la saison 2023. Enfin, quelle gouvernance à l'avenir sur le dispositif Durance/Verdon issu des années 1950 ; la dimension touristique doit être mieux prise en compte dans la réflexion des deux départements pour les usages de l'eau.** »



Quand la pénurie d'eau se profile, la mobilisation est bien présente.

La concertation générale était prônée pour éviter des conflits entre usagers de l'eau, qui commençaient à poindre. Les Assises de l'eau de février 2023 interviennent dans ce cadre et elles serviront de base de discussion aux assises régionales de l'eau programmées en juin prochain par le président du Conseil régional, Renaud Muselier. Ainsi, et c'est heu-

reux sans nul doute, l'aval aura connaissance des problèmes de l'amont pour s'engager dans une politique de l'eau.

Modification des usages de l'eau et de nos comportements

« **À la suite de l'année 2022, nous avons souhaité, le préfet et moi, faire le point sur les usages de l'eau. Dans l'après-midi, cinq tables rondes sont proposées aux 250 participants : eau potable, hydraulique agricole, énergie, Gemapi, autres usages** », commentait Jean-Marie Bernard, président du Conseil départemental. À partir du constat que tout un chacun peut percevoir, élus, administrations, chambres consulaires, décideurs économiques, Smadesep, Agence de l'Eau, Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance mèneront un travail orienté sur « **la modification des usages de l'eau et de nos comportements ainsi que l'adaptation à mettre en œuvre** ».

Le préfet, Dominique Dufour, rappelait : « **L'eau est à la base de tout !** » Et se projetait dans les heures qui allaient suivre. « **Aujourd'hui, nous avons une réflexion avec tous les acteurs de l'eau pour envisager l'avenir. L'année 2022 a connu une sécheresse exceptionnelle, mais on ne sait pas ce qui surviendra à l'avenir. La concertation est donc primordiale.** » Le représentant de l'État et l'élu

départemental comptent sur des orientations dès la fin des tables rondes. Dominique Dufour prévenait : « **on va peut-être se dire quelques vérités avant de travailler sur une feuille de route et envisager des projets concrets. On se verra à la fin de l'année** ». Jean-Marie Bernard renchérit : « **des projets effectivement et... des moyens !** ». Que le préfet esquissait sous la forme de financement provenant de fonds d'État, de la Région, du Département, de l'Europe, de l'Agence de l'Eau, du Fonds vert pour le climat. Dès l'instant où est évoquée l'eau, entrent en scène deux territoires : l'amont et l'aval. Avec leur concurrence, mais une évidente complémentarité. « **Nous sommes producteurs d'eau pour l'aval, pour les Provençaux** », a prévenu Jean-Marie Bernard qui ajoutait : « **échangeons ensemble afin que tout le monde y trouve son compte** ».

Dominique Dufour n'entrevoit pas autre chose en positionnant les Hautes-Alpes comme « **le château d'eau de la Provence, avec ses 2 000 km de cours d'eau** ». L'enjeu de l'eau est dorénavant plus crucial que jamais, y compris dans un département doté d'un fort gisement aquatique. ■

Maurice Fortoul



Fin juillet 2022, l'amont du lac de Serre-Ponçon était à sec et les piles du pont de Savines-le-Lac amplement découvertes. Au premier plan, le Plan d'eau d'Embrun.

Faire vite et bien... c'est possible !

L'atelier eau et hydraulique agricole était animé conjointement par Hervé Moynier, chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, Éric Cantet, DDT 05 et Fabien Chaix, IT 05. La table ronde débutait par un constat sur les différentes productions et sur les usages de l'eau. Sous le ciel haut-alpin, l'irrigation est jugée séculaire et associée depuis toujours à l'agriculture. 2,7 % seulement de la surface du département sont irriguées, mais 20 % de la SAU travaillable. Des contrastes marqués apparaissent : recul des surfaces irriguées très marqué en zone de montagne d'une part, forte modernisation des équipements d'autre part.

Les enjeux sont nombreux et importants. Ainsi, il faut « **préserver la ressource en eau et l'environnement tout en maintenant le potentiel de production alimentaire local ; maintenir une agriculture de montagne diversifiée avec un climat de plus en plus sec et chaud ; pérenniser et accompagner les structures de gestion (ASA) et les agriculteurs** ».

Les perspectives demandent à intégrer le plan d'hydraulique agricole départemental aux assises de l'eau. Pour réussir ce temps de réflexion qui précède les actions, une méthode et un calendrier de travail sont indispensables. D'ores et déjà sont envisagées deux réunions dans les territoires (Durance amont et aval de Serre-Ponçon) afin de partager le constat et recenser les besoins. Dans la foulée, effectuer un retour des besoins, les partager ainsi que les enjeux des territoires. En juin, élaboration des orientations et définition des actions prioritaires. Septembre marquera la finalisation et la présentation du Plan d'hydraulique agricole haut-alpin. Le calendrier est serré, condition *sine qua non* de l'aboutissement de l'entreprise.



Les adhérents des ASA sont partie prenante des assises de l'eau. L'entretien des canaux est essentiel, comme ici à Embrun.

APPAREIL PHOTO LUMIX
valeur 1000 €

PARC ASTÉRIX
valeur 196 €

DISNEYLAND PARIS
valeur 440 €

PUY-DU-FOU
valeur 112 € X2

ZOO DE BEAUVAL
valeur 149,80 € X2

Grand Jeu Concours

Dernière ligne droite pour participer

Créez ou renouvelez votre compte en renseignant le numéro inscrit sur votre carte 2023

Tentez votre chance avant le 28 février 2023 !

www.carte-campagne.fr

Conditions et règlement du jeu concours sur www.carte-campagne.fr